

UNE DÉLÉGATION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT À LA CONAC

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, en compagnie du Secrétaire Permanent, NGALLE EYOUM, a reçu en audience, le 26 septembre 2017, une Mission du Groupe de la Banque Africaine de Développement.



Remise des documents par le Président de la CONAC à la délégation de la BAD.



Le Président de la CONAC, accompagné du Secrétaire Permanent, posant avec les membres de la délégation de la BAD

La Mission de la BAD est venue s'enquérir des activités de la CONAC au regard du Programme d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance Economique devant être mis en œuvre dans le cadre de l'Appui budgétaire. Le Docteur David Kevin LUMBILA, Economiste-en-Chef au Département de Gestion Financière et de Gouvernance Economique de la BAD, Chef de la Mission, était accompagné de deux de ses collaborateurs.

Au cours des échanges, le Président de la CONAC a déroulé les

missions de l'Institution qu'il dirige dans les domaines du contrôle, des investigations et de la prévention, en mettant l'accent sur le Programme National d'Education à l'Intégrité, l'initiative Concours sans corruption au niveau des Grandes Ecoles, le lancement des campagnes sectorielles de lutte contre la corruption (cacao, café, coton, exploitation forestière, rentrée scolaire), les caravanes de sensibilisation dans les secteurs éducatif et des transports.

Le Président de la CONAC a souligné la nécessité de la mise

en place d'une ligne verte qui rapprocherait la CONAC des usagers et des populations, de même que l'urgence de la création des délégués de la CONAC pour une plus grande présence et visibilité auprès des couches entières de la société.

Au terme des échanges, le Président de la CONAC a remis un lot de documents à la Délégation de la BAD.

La Mission de la BAD au Cameroun fait suite à celle de juillet 2017 qui a permis de s'accorder

sur une matrice préliminaire des mesures du Programme d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance Economique, un montant indicatif du financement et un calendrier d'instructions prévoyant la soumission dudit Programme au Conseil d'Administration de la BAD avant la fin de l'année 2017.

Les travaux de la Mission permettront d'évaluer avec la structure

de coordination des appuis budgétaires et les services ministériels compétents, les réformes en cours et celles qui seront programmées à moyen terme dans les domaines d'intérêt commun, notamment les finances publiques, les secteurs de l'énergie, des transports, du développement rural et de la gouvernance.

CONAC TO OVERSEE THE CREATION OF INTEGRITY CLUBS IN SCHOOLS

The clubs will serve as a forum where young people can grasp, promote and popularize the principles and values of integrity.



CONAC carries out several actions to promote integrity in the school milieu.

Preparations have heightened at the headquarters of the National Anti-Corruption Commission of Cameroon in Yaounde ahead of the launching of the first Integrity Clubs in schools and universities nation-wide. CONAC would oversee the creation of

these clubs which would be expected to serve as a forum where youths can grasp, promote and popularize the principles and values of integrity.

The institution of Integrity Clubs falls in line with provisions of the Education Sector plan of action of the National

Anti-Corruption Strategy. It is also contained in the National Education Programme on Integrity, elaborated by CONAC in 2010, in partnership with stakeholders of the education sector.

The National Education Programme for Integrity lays the foundation for a society that places emphasis on values of integrity, ethics, good morals and respect of republican values, through a long-term prevention of acts of corruption in the education sector - Nursery, Primary and Secondary Education, as well as higher institutions of learning, professional schools and vocational training centres. It is thus the basis for a society that is respectful of ethical morals and republican values in the education sector for a long-term fight against corruption.

The Integrity Clubs will thus contribute to preventing and curbing corruption in the education sector with a view to inculcating honesty, respect for universal, traditional, republican, moral, ethical and fundamental values of life.

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Anybody involved in an act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairperson of CONAC

and forward using the following means of communication.
• Hand mail: Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Conference Centre, Yaounde.
• Postal Mail: Send to P.O. Box 33200 Yaounde
• Telephone: 222 20 37 32
• Fax: 222 20 37 30
• Email: info@conac.cm

PROGRAMME OF BROADCAST OF « ESPACE CONAC »

TELEVISION VERSION		
	Day of broadcast	Time of broadcast
CRTV	Wednesday	15h30
	Thursday	22h00
Canal 2 International	Monday	18h30
	Thursday	15h00
RADIO VERSION		
CRTV Poste National	Saturday	9:45am

Rédacteur en chef
Irene MORIKANG TCHE

Rédaction
Irene MORIKANG TCHE
Richard FEGUE EKANI

Secrétariat
Eunice BIH AZIE
Sylvie VOUFACK
Simon Pierre NTAP
Impression
Régie / CONAC

Directeur de Publication
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS
Conseil Editorial
NGALLE EYOUM
Directeur de Publication Délégué
Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial
NGALLE EYOUM

CONAC NEWSLETTER
Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
BP 33 200 Yaoundé
info@conac.cm, www.conac.cm

REPUBLIC OF CAMEROON

Octobre / October 2017

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption

Tél: 222 20 37 32 • Fax: 222 20 37 30

B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé

Website : www.conac.cm

REPUBLIC OF CAMEROON

Année / Year 1, N° 010

Mailto : info@conac.cm

A CARAVAN TO STAMP OUT CORRUPTION FROM THE EDUCATION SECTOR

The one-day anti-corruption Caravan in Douala, organized by CONAC, sought to raise awareness on the dangers of corruption in the education sector and encourage stakeholders to uphold integrity.



Kick-off of the caravan in the presence of students, teachers and education authorities of the Littoral Region.



The caravan participants braved the heavy downpour of the early hours of the morning.



Schools were most especially on target.



Through proper education, the nation can mold men and women of integrity ready to say no to corruption.

The anti-corruption caravan of September 21, 2017, in Douala, was the third organized by the National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, and the second in 2017. The education sector was on target. Understandably so because of the important role education plays in any durable fight against corruption. Through proper education, for example, the nation can mold men and women of integrity ready to say no to corruption. The dawn of the 2017/2018 academic year was thus an appropriate moment to reach out to the education community.

As early as 6:00am, the caravan participants, made up principally of members of Teachers' Trade unions and those of Parents' Teachers Associations, began assembling at Government High School Joss, venue for the take off of the caravan. The heavy downpour that morning couldn't hold them back.

The Chairman of CONAC, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, arrived at the event venue at 7:00am and was received by the Principal of the school, Ms EPEE DOOH Fanny Félicité. The two officials proceeded to the auditorium of the Institution where they gave the kick-off of the caravan in the presence of students, teachers and education authorities of the Littoral Region. The caravan took three itineraries that covered the six sub-Divisions of the town of Douala.

In some cases, lectures were momentarily suspended for the caravan team to talk to the students and pupils. Corruption in the school milieu was denounced, with the various forms exposed. These include: cheating during examinations, trading sex for marks, cancelling hours of absences after payments, admissions subject to bribery, misuse of PTA funds, etc.

The CONAC caravan was received with a lot of enthusiasm at all the stops and the participative approach used by CONAC to reach out to the population appreciated. The day ended with a press conference granted by the Chairman of CONAC at GBHS Joss. Rev. Dr. MASSI GAMS was full of praises for a job well done and enjoined all Cameroonians to join the anti-corruption drive in the country.

The wish of CONAC is that more Cameroonians should break the corruption chain to enable the country build its critical mass of positive actors ready to say NO to corruption.

Schools were most especially on target.

« BRISER LA CHAÎNE DE LA CORRUPTION À TRAVERS LA DÉNONCIATION »

Extrait du discours du Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, à la fin de la caravane anti-corruption de douala.



La CONAC, par notre voix, vous remercie d'avoir pris part à cette caravane anti-corruption spéciale, consacrée au Secteur Educatif, et dont l'objectif était de sensibiliser le public sur les dangers de la corruption dans le Secteur Educatif et les moyens d'y remédier, avec comme message clé : « **Levons-nous et ensemble luttons contre la corruption dans le Secteur Educatif ; dénonçons les mauvaises pratiques.** »

En effet, le secteur éducatif reste l'un des secteurs clés de la vie nationale et une cible majeure de la lutte contre la corruption. A travers l'éducation permanente à l'intégrité de nos jeunes, nous espérons bâtir un Cameroun sans corruption dans les années à venir. Mais si la corruption fait son nid dans le secteur éducatif, c'est l'avenir de la nation tout entière qui est ainsi détruite...

Ces mauvaises pratiques dans le Secteur Educatif sont énumérées dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, élaborée en 2010 et adoptée par le Gouvernement en 2011. On peut citer :

- le monnayage des places à l'inscription ;
- le favoritisme et le népotisme dans les affectations et les recrutements ;
- les coûts exorbitants des frais d'APEE et les inscriptions conditionnées au paiement de ces frais ;
- l'ingérence des Chefs d'établissements dans la gestion des frais d'APEE et le détournement de ces frais ;
- la perception des frais non autorisés dans les établissements publics ;
- les effectifs pléthoriques et la falsification des heures d'absence ;
- le monnayage des cours et le trafic des notes ;
- le harcèlement sexuel et les Notes Sexuellement Transmises (NST) ;
- l'ouverture des établissements clandestins ;
- le détournement du paquet minimum ; et

la prise en charge tardive des enseignants en cours d'intégration. En application de l'Article 22, alinéa 3 de son Décret Organique, la CONAC a effectué, à travers ses actions par voie d'Interventions Rapides, un nombre important de descentes dans les Lycées et Ministères. En général, des sanctions administratives et judiciaires s'en suivent et continueront à être appliquées pour des cas avérés, ceci sans haine ni faveur...

Durant la caravane, vous avez distribué divers supports de sensibilisation (flyers, auto-collants, t-shirts, etc.) et fait passer des messages. Nous osons espérer que les Camerounais et Camerounaises sauront en faire bon usage pour, enfin, barrer la voie à la corruption... Par cette mobilisation qui s'inscrit en droite ligne de ses activités de prévention, la CONAC vise à constituer une masse critique d'acteurs positifs engagés dans la lutte contre la corruption en matière d'éducation.

De même, à travers nos vaillants hommes et femmes de médias, partenaires indispensables dans la lutte contre la corruption, la CONAC a réussi à toucher de nombreux Camerounais et Camerounaises. Nous avons l'intime conviction que vous continuerez à communiquer sur cette campagne et sur les activités de la CONAC en général, au-delà de ce moment qui ne doit pas être comme un feu de paille.

Ainsi que nous l'avons toujours rappelé à l'intention du public, la lutte contre la corruption est un engagement personnel qui nécessite l'effort de chacun. Nous appelons donc tous les Camerounais et toutes les Camerounaises à briser la chaîne de ce fléau à travers la dénonciation et le refus de toute pratique de corruption.

La CONAC quant à elle reste disponible et engagée à poursuivre la lutte contre la corruption conformément à la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, et avec l'appui de tous les Camerounais et de toutes les Camerounaises.

LA CORRUPTION N'EST PAS UNE FATALITÉ, ELLE PEUT ÊTRE VAINCUE. DENONCEZ TOUT ACTE DE CORRUPTION !

COMBATING CORRUPTION: PRIVATE SECTOR REFUELS FOR A VIGOROUS FIGHT

Corporate Compliance Directors of some 30 companies have gained skills that would enable them put in place anti-corruption policies in their Institutions.

The Business Coalition Against Corruption (BCAC) on September 21, 2017, organised a workshop for Corporate Compliance Directors of some private enterprises. The workshop at the GICAM Head Office in Douala brought together Directors of Corporate Compliance, Directors of Legal Departments, Commercial Directors and Chief Financial Officers of some 30 structures.

The principal objective was to enable the over 40 workshop participants gain the necessary skills that would enable them put in place anti-corruption policies in their companies, improve their awareness on the anti-corruption provisions in the Cameroon's Penal Code and network and share experience in the fight against.

The Vice Chairman of CONAC, Prof. François ANOUKAHA, was one of the speakers at the event. He lectured the audience on the topic: "The Penal Code of 12 July 2016 and the fight against corruption in Cameroon". Other speakers included Barrister AKERE MUNA who delved on the notion of Integrity Packs and Henry KIVEN, the current President of BCAC Executive Committee who lectured on the notion of Corporate Compliance in the Cameroon context. Participants also listened to presentations on understanding governance as the key to the competitiveness of enterprises and the different faces of corruption in the workplace.

The participants were unanimous that the skills gained will enable



The Vice Chairman of CONAC (light-coloured suite) was one of the resource persons at the BCAC workshop.

them better fight against corruption and promote integrity in their respective structures.

The Business Coalition Against Corruption is a private sector initiative that brings together companies committed to the fight against corruption and promote integrity in their business transactions and their Institution as a whole.

The BCAC went into partnership with CONAC in November 2014. The objective of the Cooperation Agreement was principally to reinforce the implementation of the Pri-

ivate Sector plan of action of the National Anti-Corruption Strategy which seeks to "reduce significantly the intensity of corruption and similar acts in the Private Sector".

Over the years, the BCAC has been assisting member companies to put in place procedures that promote integrity and bar the way to corruption. This is done basically through training. CONAC is usually part of these training workshops, as was the case in Douala on September 21, 2017.

L'AUTORITÉ AÉRONAUTIQUE A SA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Un atelier de formation des membres de ladite Cellule a eu lieu les 26 et 27 septembre 2017 à Yaoundé.

L'atelier de deux jours était organisé par la Direction Générale de l'Autorité Aérienne avec l'appui technique de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC). Il était question de doter tous les membres de la Cellule de Lutte Contre la Corruption de cette structure, d'outils qui leur permettront de bouter la corruption hors de leur structure.

Les formations dispensées par les cadres de la CONAC étaient focalisées sur les modules suivants :

- Les missions de la CONAC ;
- Les outils et mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ;
- L'état des lieux de la lutte contre la corruption dans le Secteur des Transports ;

- Comment identifier et briser les résistances à la lutte contre la corruption ;
- Comment conduire le changement et mesurer le progrès et enfin,
- L'outil PrECIS, qui consiste en l'utilisation concomitante des actions de Prévention, d'Education, de Condition, d'Incitation et de Sanctions pour lutter contre la corruption

dans une Institution. Les participants ont également reçu des formations sur la mise sur pied des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) à l'Autorité Aérienne. Cette initiative consiste en la mise en œuvre d'actions anti-corruption visant un problème spécifique, faciles à implémenter et susceptibles de produire des résultats palpables au bout de 100 jours.

COMMENT DENONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer ? Tout acte de corruption, en mettant l'accent sur les faits.

Qui peut-on dénoncer ? Toute personne impliquée dans un acte de corruption.

Comment dénoncer ? Indiquer les nom, prénom, lieu de service et fonction de la personne dénoncée. Décrire l'acte posé. Il est possible de faire une dénonciation anonyme.

Comment contacter la CONAC ? On peut adresser sa requête à Monsieur le Président de la CONAC par l'une des voies suivantes :

- **Courrier :** Déposer la dénonciation au siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé.
- **Boîte Postale :** 33200 Yaoundé
- **Tél. :** 222 20 37 32
- **Fax :** 222 20 37 30
- **Email :** info@conac.cm

En dénonçant la corruption, vous contribuez à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.

PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC »

VERSION TÉLÉVISÉE		
	Jour de diffusion	Heure de diffusion
CRTV	Mercredi	15h30
	Jeudi	22h00
Canal 2 International	Lundi	18h30
	Jeudi	15h00
VERSION RADIO		
CRTV Poste National	Samedi	09h45

**THE EMBEZZLEMENT OF PUBLIC FUNDS SLOWS DOWN OUR COUNTRY'S DEVELOPMENT
I REFUSE TO REAP FROM THE PROCEEDS OF CORRUPTION!**

NGAOUNDÉRÉ : LA CONAC DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LES LYCEES

Le séjour du Président de la CONAC les 28 et 29 septembre 2017 à Ngaoundéré, lui a permis de toucher du doigt les réalités du terrain et les efforts des différents acteurs pour combattre cette gangrène sociale.



Unis contre la corruption dans la Région de l'Adamaoua.



Le Président de la CONAC était accompagné des autorités administratives, religieuses et judiciaires, ainsi que des forces de sécurité pendant la visite des services.

L'atelier d'évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan d'Action de Lutte Contre la Corruption pour la Région de l'Adamaoua pour 2017 et d'élaboration des activités pour 2018, a eu lieu à Ngaoundéré les 28 et 29 septembre 2017. L'Inspecteur des Services Régionaux, les Maires, les Autorités Judiciaires, les Forces de Maintien de l'Ordre, responsables des Organisations de la Société Civile ainsi que les leaders politiques, les autorités traditionnelles et religieuses ont pris part à cette rencontre au Centre de

Promotion de la Femme et de la Famille de Ngaoundéré.

Il ressort de leurs analyses, que la réalisation du Plan d'Action Anti-Corruption 2017 de l'Adamaoua se situe à 42,64%. Ce qui traduit une évolution de plus d'un point étant donné qu'en 2016 la Région avait réalisé un score de 41,88% dans la lutte contre la corruption. Avec ce pourcentage, l'Adamaoua a occupé la 1ère place au classement national 2016.

Selon le Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, qui a assisté aux

travaux, bien que la Région « château d'eau » du Cameroun réalise des progrès marquants, elle n'a jamais atteint la moyenne de 50%. Une indication que l'adhésion personnelle, l'engagement individuel, la participation effective, la planification opérationnelle, l'approche par les résultats, la collaboration étroite, le suivi participatif dans la production des rapports selon le chronogramme arrêté, la coordination permanente et la convergence des interventions demeurent encore faibles dans l'Adamaoua.

Le séjour du Président de la

CONAC lui a permis de toucher du doigt les réalités du terrain et les efforts des différents acteurs pour combattre cette gangrène sociale. Le Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS a visité plusieurs services publics dans la journée du 29 septembre 2017. Il s'est rendu tour à tour au Secteur des Douanes de l'Adamaoua, dans les Lycées de Burkina et de Sabongari, à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires pour l'Adamaoua et au Poste de Contrôle Mixte de Wakwa; sis à la sortie de Ngaoundéré, en allant vers Mei-

ganga. Partout où il est passé, le Président de la CONAC a été informé des activités de lutte contre la corruption. Il a par ailleurs sensibilisé les responsables sur l'intérêt de combattre ce fléau. A chacune de ces étapes, le Président de la CONAC a constaté une volonté manifeste des services régionaux à s'engager dans la lutte contre la corruption. Un constat qui explique pourquoi l'Adamaoua est leader dans l'implémentation des plans régionaux de lutte contre la corruption.

ILS ONT DIT...

« DES EFFORTS RESTENT ENCORE À FAIRE »
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, Président de la CONAC.



carburant frelaté. Cette cargaison est passée par des barrières de contrôle routier. Cela veut dire qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent passer à travers les contrôles si nos éléments des forces de sécurité sur le terrain ne sont pas vigilants ».

« BARRER LA ROUTE À LA CORRUPTION »
M. SOULEY ALIM, Inspecteur des Services Régionaux de l'Adamaoua.



« Bien que la Région ait fait des progrès marquants, l'Adamaoua n'a jamais mieux exécuté son plan d'action régional qu'à hauteur de 41,88%, taux qui se trouve en dessous de la moyenne de 50%, du fait des goulots d'étranglement et des poches de résistance qui ont été notés dans certains services. Des efforts restent encore à faire dans certains secteurs de notre vie nationale. Au service des Douanes par exemple, nous avons trouvé un camion qui devait transporter de la boisson, mais parmi les casiers, les éléments du Secteur des Douanes ont découvert un important stock de

« POUR UNE LUTTE PLUS EFFICACE »
M. HAMADOU DAWA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.



« Cet atelier permettra, une fois de plus, aux populations de la Région de l'Adamaoua et à ses forces vives d'avoir un aperçu sur la situation réelle de cette crise sociale et de mener des réflexions sur les voies et moyens d'une lutte plus efficace, tout en ayant à l'esprit que ce phénomène difficile à résoudre est très nuisible et constitue l'un des facteurs déterminants du manque de confiance et de crédibilité observé dans nos relations avec certains partenaires au développement ».

« CHACUN DOIT FAIRE SON TRAVAIL SELON LES LOIS »
M. YAYA HAMIDOU, Proviseur du Lycée de Sabongari.



« C'est une visite surprise dans notre établissement scolaire, mais c'est une heureuse surprise. C'est la première fois que nous recevons le Président de la CONAC en personne. Nous gagnons toujours un plus à chaque passage de la CONAC. Nous nous améliorons, nous changeons dans notre comportement et sensibilisons nos élèves et usagers sur ce fléau. Il est important de savoir qu'aujourd'hui, chacun doit faire son travail selon les lois en vigueur et dans sa sphère de compétence ».

CORRUPTION IS NOT A FATALITY, IT CAN BE ERADICATED. DENOUNCE ALL ACTS OF CORRUPTION!